

## Objectifs et aptitudes :

Le titulaire de l'emploi est amené à aménager et entretenir des espaces paysagers de tailles et de fonctions très variées : jardins d'agrément, jardins nourriciers, jardins thérapeutiques, aménagements urbains, aires et linéaires routiers, espaces récréatifs et sportifs, cimetières, friches industrielles, parcs urbains régionaux et nationaux, zones d'aménagements concertés, ripisylve. Il réalise les travaux de terrassements des infrastructures (circulations, murets, dallages), la mise en place des réseaux et la végétalisation. Durant la phase de réalisation, il gère les moyens humains et matériels, contribue aux travaux et procède aux ajustements techniques et logistiques. Il vérifie la qualité des travaux réalisés et veille à la concordance entre le temps global passé et l'importance du chantier.



## Compétences :

### **Capacités générales**

- C1- Communiquer dans un contexte social et professionnel en mobilisant des références culturelles
- C2- Communiquer dans une langue étrangère dans les situations courantes de la vie professionnelle
- C3- Développer sa motricité
- C4- Mettre en œuvre des savoirs et savoir-faire scientifiques et techniques

### **Capacités professionnelles**

- C5- Réaliser des choix techniques dans un chantier d'aménagement
- C6- Assurer la conduite d'un chantier
- C7- Réaliser des interventions d'aménagement végétal
- C8- Mettre en place des infrastructures
- C9- S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

## **Méthodes mobilisées et moyens pédagogiques**

### Enseignement général :

Français, Documentation, Communication et Economie, Education socioculturelle, Histoire/Géographie, Anglais, Education Physique et Sportive, Biologie/Ecologie, Physique/Chimie, Mathématiques, informatique

### Enseignement technique :

Connaissance de l'entreprise, des organismes et de la filière du paysage, Organisation et gestion des chantiers, Connaissance des végétaux, Acquisition des techniques paysagères minérales et végétales, Connaissance et entretien des équipements, Droit du paysage  
– Module d'Adaptation Professionnel (MAP) gestion et valorisation de l'eau et récupération dans les aménagements.

## **Les COURS**

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle mais, avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable en BTSA.

[CS Arboriste élagueur](#)

[CS arrosage automatique : espaces verts et sols sportifs](#)

[CS constructions paysagères](#)

[CS sols sportifs engazonnés](#)

[BTSA Aménagements paysagers](#)

[BTSA Gestion forestière](#)

[BTSA Production horticole](#)

[BTSA Technico-commercial](#)



**Pour plus de renseignement rendez-vous sur notre site internet:**

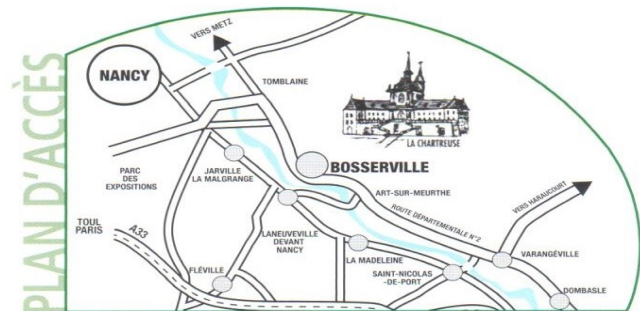
**[www.bosserville.com](http://www.bosserville.com)**



## Internat mixte

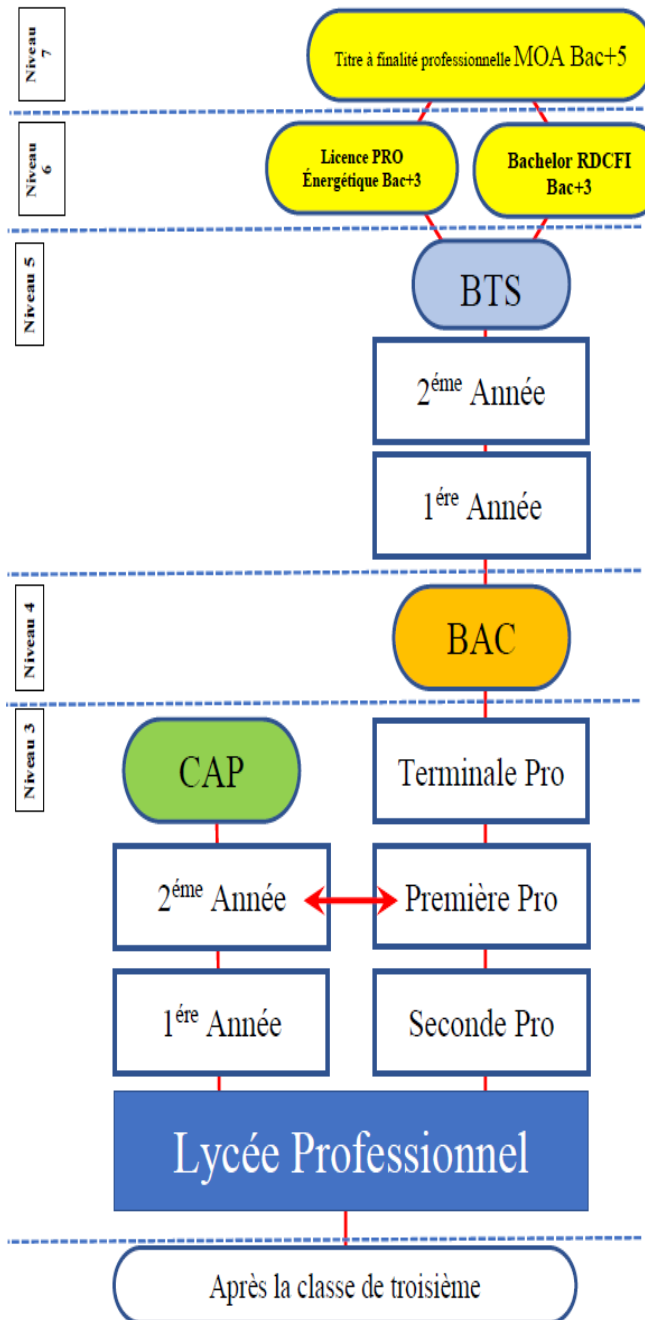


## Restauration



Ligne Régulière N°20 depuis centre des Congrès Nancy.  
 Ligne Scolaire 61 depuis centre des Congrès Nancy.  
Côté Nancy Est possibilité de transport vers la Char-  
treuse sur demande. Renseignements : 03.83.33.40.00

Ne pas jeter sur la voie publique.



**CFA  
 SAINT-MICHEL  
 BOSSERVILLE**

## BAC PRO Aménagements Paysagers



## FORMATION EN APPRENTISSAGE

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

[saint.michel@bosserville.com](mailto:saint.michel@bosserville.com)

Rendez-vous inscriptions : 03 83 33 40 00

Responsable CFA : 06 46 32 97 02

Contact recherche apprentissage 07 86 33 55 11

Plus d'informations sur notre site internet :

**[www.bosserville.com](http://www.bosserville.com)**